

## *Compte rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds*

<p>L'an DEUX MILLE QUATOZE Le 6 octobre à 20 heures 30. Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, en séance publique, sous la présidence de Michel JACK, Maire. <b><u>Etaient présents</u></b> : Mesdames M. Blavette -E. Mallet – S. Foret – N. Murillo et Messieurs– H. Garnier – A. Dutertre – G. Hattry - P. Hamelin – P. Voltz <b><u>Absent(e) excusé(e) : //</u></b> <b>Formant la majorité des membres en exercice</b> <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : M. Blavette <b><u>Assistait également à la réunion</u></b> : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><b><u>Date de convocation</u></b> 30/09/2014</p> <p><b><u>Date d'affichage</u></b> : 13/10/2014</p> <p><b><u>Nombre de Conseillers</u></b> : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11</p>
---	---

### **Attribution de marchés simplifiés pour les travaux de rénovation et extension de la salle polyvalente.**

Vu la délibération du 21 mai 2014 approuvant le projet modifié en plusieurs tranches de travaux de la salle polyvalente.

M. Le Maire rappelle qu'une simple consultation des entreprises a été menée pour la rénovation et l'extension de la salle polyvalente.

Les entreprises ont reçu le dossier de la consultation (CCTP) par voie postale.

Il a été procédé à l'ouverture des plis le 30 septembre 2014, en présence de Mesdames S. Foret, M. Blavette, E. Mallet, N. Murillo et Messieurs P. Hamelin, G. Hattry, H. Garnier, P. Voltz. Et de M. R. Vallienne du Bureau d'étude.

Les plis ont été remis à la maîtrise d'œuvre pour une analyse.

M. Le Maire présente le rapport d'analyse des offres remis par la maîtrise d'œuvre, aux membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

🚧 **D'attribuer** en 1<sup>ière</sup> tranche : le marché de travaux relatif l'opération rénovation thermique et acoustique de la salle polyvalente aux entreprises suivantes :

#### **Lot N° 1 – TERRASSEMENT GROS ŒUVRE MACONNERIE : Entreprise PLAIS DAGUENET située à Thorigné sur Dué**

Variante 2 (SAS) : pour un montant de 1 735.59 € HT soit 2 082.72€ TTC

#### **Lot N° 2– CHARPENTE, COUVERTURE, ÉTANCHEINTÉ, BARDAGE, ZINGUERIE**

Offre infructueuse

#### **Lot N° 3 – MEUNISERIES EXTÉRIEURES : Entreprise Fermetures des Brières située à Montfort le Gesnois**

Base : pour un montant de 11 308.00€ HT soit 13 569.60€ TTC :

Variante 2 (SAS) : pour un montant de 10 670.00 HT soit 12 804.00 TTC

#### **Lot N° 4 – MENUISERIE INTERIEURE**

Offre infructueuse

#### **Lot N° 5– PLATERIE ISOLATION : Entreprise PAPIN située à Bouloire**

Base : pour un montant de 8 685.69€ HT soit 10 422.83€ TTC

#### **Lot N° 6 – ELECTRICITE ECLAIRAGE VENTILATION : Entreprise DELANDE située à Vilaine sous Lucé.**

Base : pour un montant de 10 569.40€ HT soit 12 683.28€ TTC :

**Lot N° 7 – PLOMBERIE SANITAIRES : Entreprise DELANDE située à Vilaine-sous-Lucé**

Base : pour un montant de 1 909.00 € HT soit 2 29080 €

**Lot N° 8 – CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE : Entreprise DELANDE située à Vilaine-sous-Lucé**

Base : pour un montant de 990.00 € HT soit 1 188.00€ TTC

**Lot N° 9 – CARRELAGE FAÏENCE : Entreprise CSP Maçonnerie Rénovation située à Parigné L'Évêque**

Base : pour un montant de 3 294.20 € HT soit 3 62362€ TTC

**Lot N° 10– PEINTURE REVETEMENT MURAUX (plafonds) : Entreprise MDP GOMBOURG située à Montfort le Gesnois**

Plafonds pour un montant de 1 636.12€ HT soit 1 963.34€ TTC

- ✚ D'autoriser le Maître d'Œuvre à mener une nouvelle étude pour la tranche 2 axée plutôt sur un préau au lieu d'une extension et de relancer les consultations correspondantes.
- ✚ D'autoriser M. Le Maire à signer tout document relatif à cette attribution de marché de travaux.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.**

.